de cinquante renseignement d'importance secondaire, plus larges que des crosses de fusil.

Les agents de la brigade eurent tôt fait de vider la cachette et de l'inventorier.

Des trousses de bois — dites crosses-cuches — en relève des pistolets parabellum « Mauser » qui, en quelques secondes s'adaptent à ce support et font l'office de « mitraillettes ». Des poquets de cartouches en sortit des chargeurs symétriquement garnis...

Bref : neuf pistolets parabellum, 4.300 cartouches et encore... une carabine à répétition... et un pistolet automatique de 7 m/m 65 avec deux canons de rechange.

On le voit... un véritable petit arsenal avec lequel on peut déjà faire pas mal de dégâts. Ces armes proviennent de la fabrique d'Herstal F. N., en Belgique.

Le tout représente une valeur d'environ 35.000 francs.

*L'individu arrêté ne sait rien...*

Evidemment, l'individu arrêté, Detournay, ne sait rien... sinon qu'il a chargé les armes à Tournai et qu'on lui a donné 300 francs pour sa peine.

Peut-être que sous l'interrogatoire des policiers il « mangera le morceau » et dira pour le compte de qui il opérait et surtout... en quel endroit il allait déposer sa dangereuse cargaison.

Nous l'avons vu dans le bureau du receveur où nous nous sommes entretenu avec le lieutenant le Corre et le capitaine Legrand, de la brigade de Haisieux-route. M. Guillot-Tanray, inspecteur principal, vint de Lille spécialement parler de l'affaire avec MM. Duhez et Basset, receveur et contrôleur.

Aujourd'hui, Detournay sera transféré à la gendarmerie de Lannoy.

Les services des douanes françaises nous ont déclaré que c'était là « une très grosse affaire ».

Attendons ! Peut-être est-on sur la piste d'une dangereuse organisation internationale ?...

Et comme nous disait cette jeune Belge à Mertain, où nous enquêtions :

— ...Il ne faudrait pas qu'ils fument « ça » à notre Roi comme à Alexandre de Yougoslavie !...

C'est qu'en effet, les mitraillettes sont à peu près du même modèle que l'arme de Kalemen et puis... on a entendu parler du Croate qui resta à Tournai.

# Dans la Sarre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Puis, viennent les manifestations oratoires. Prennent la parole, M. Rudolf Hess, ministre d'Etat ; le docteur Goebbels, M. Burckel, commissaire pour le rattachement du territoire de la Sarre.

## Hitler parle

Hitler parle ensuite.

« C'est aujourd'hui, le premier jour, dit-il, où les autorités internationales ont permis cette cérémonie. C'est un jour de bonheur pour toute la nation allemande, de Hambourg jusqu'au Sud de l'Allemagne, de l'Ouest de l'Allemagne jusqu'à Koenigsberg. Mais, c'est aussi un jour de bonheur pour l'Europe entière.

» Ce fut une décision bienfaisante d'avoir fixé ce plébiscite et d'avoir résolu d'en respecter les résultats, parce que ce retour de la Sarre pourra être le moyen qui permettra peut-être de surmonter la crise dont ont eu à souffrir deux grands peuples. Nous espérons que par ce retour de la Sarre à l'Allemagne, les relations entre la France et l'Allemagne s'améliorent pour toujours.

» De même que nous voulons la paix, nous espérons que le grand peuple voisin est prêt à chercher en nous la paix. Nous espérons que nous tendrons la main pour cette œuvre commune, en vue du salut de l'Europe.

» Le monde ne commencera à nous comprendre que si nous apprenons à nous comprendre nous-mêmes.

» Je suis venu ici pour témoigner du sentiment de solidarité nationale. Je sais que ce grand but n'est pas encore atteint aujourd'hui, mais le Ciel a béni nos efforts. Nos adversaires et ceux du peuple allemand devront songer qu'il y a quinze ans nous avons commencé la lutte avec une poignée de partisans. »

M. Hitler a enfin ajouté qu'il reviendrait dans la Sarre et qu'il y parlerait de nouveau.

# La catastrophe maritime au large de Casablanca a fait quatorze morts

*Un avion tente de sauver un naufragé resté sur un récif*

La catastrophe de la balancelle espagnole « Ursula » de San-Paolo, et du canot de sauvetage « Maréchal-Lyautey » a fait quatorze victimes.

M. Vidal, pilote-major, capitaine au long cours, chevalier de la Légion d'honneur, est mort ; l'officier Romo et le mécanicien Jean ont disparu avec deux hommes de l'équipage indigène du canot. Le lieutenant Tournier et deux indigènes ont été sauvés.

Le patron de la balancelle, Manuel Valère, a été sauvé ; un homme est resté sur un rocher en face de Roches-Noires.

Par avion, on a tenté de secourir l'Espagnol hissé sur un récif, en lui jetant une amarre et des bouées. Mais on doute qu'il puisse être sauvé, car la haute mer va bientôt recouvrir les Roches-Noires où se cramponne désespérément le malheureux.

## Une famille italienne est prise d'une crise de folie collective

Rome, 1er mars. — On mande de Tortona aux journaux que tous les membres d'une famille de Torre Calderai, composée du père, de la mère et de trois enfants, ont été subitement pris d'une crise de folie collective. Les cinq démente s'étant mis à détruire tout le mobilier de leur maison, les voisins ont alerté les carabiniers et les militaires de Tortona qui, après une lutte farouche, sont parvenus à maîtriser les aliénés que l'on a dirigés ensuite vers l'asile de Tortona.

## Encore un double suicide en avion

Rome, 1er mars. — Un drame qui rappelle la récente tragédie séléniste s'est déroulé dans le canton de Bèle-Compagne. M. Charles Grosset, instituteur, à Lesme, canton de Bèle-Compagne et Mlle Antoinette Jouvy, de Bèle-Compagne, vendredi soir, au parc d'aviation de Bèle pour faire un vol circulaire, au-dessus de la contrée. Arrivés enfin, au-dessus du village de Lesmes et sans pouvoir se rendre compte de ce qui a pu intervenir, les deux voyageurs ont été précipités dans le vide. Leurs corps ont été retrouvés effroyablement mutilés. On ignore les motifs de ce drame.

# A la Chambre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Gouvernement n'a rien à attendre ni du « front commun » ni du « front paysan » et ceux-ci n'ont rien à attendre du Gouvernement. (Appl.).

Je ne crois pas que personne dans cette assemblée veuille laisser le pays s'engager dans la voie où certains veulent le pousser. Si on laissait s'instaurer une propagande qui tendrait à ruiner les finances publiques, quel Gouvernement pourrait, après coup, se remettre de l'ordre dans nos budgets? Je n'ai aucunement l'intention d'empêcher qui que ce soit d'exprimer librement son opinion. Chacun doit bénéficier des lois républicaines qui assurent la liberté, mais il ne faut pas confondre liberté avec licence et encore moins licence de violer la loi. La loi reste la loi pour tout le monde.

Sous le bénéfice de ces observations, je demande le renvoi à la suite et, sur ce vote, le Gouvernement pose la question de confiance. (Appl. g. et c.).

*Le vote*

M. Alexandre Duval, au milieu du bruit fait par les socialistes, montre l'émotion qui règne dans les campagnes et, en terminant, il souhaite la revalorisation des produits de la terre, qui mettra fin au mécontentement agricole.

M. Guillon déclare que le malaise paysan a des causes profondes, et que la Chambre doit en discuter tout de suite. Il regrette qu'il y ait une sorte de rassemblement du « Front commun » contre les paysans, et il termine en insistant sur la détresse des petits fermiers.

M. Guernut constate que les déclarations du président du Conseil sont énergiques et il espère que ses actes le seront également.

Le renvoi à la suite est voté par 427 voix contre 126.

Séance levée à 13 heures.

*Les heures supplémentaires dans l'industrie*

L'après-midi, la séance est ouverte à 16 heures, sous la présidence de M. Bleinsot.

Le Gouvernement demande la discussion immédiate d'un projet de loi tendant à suspendre les heures supplémentaires dans les établissements industriels et commerciaux.

La discussion immédiate du projet de loi est ordonnée. La discussion générale est close. Le président annonce qu'il y a trois amendements soumis à une discussion commune.

M. Lerolle demande que le ministre ait la faculté de fixer par décret dans chaque profession les heures supplémentaires.

M. Courtier critique le projet :

— La faculté des heures supplémentaires devrait être maintenue au commerce, dit-il.

M. Evain demande que le projet ne soit pas applicable au commerce ou du moins, que l'on demande l'avis des commissions intéressées. Le ministre accepte cet amendement, car le commerce se trouve dans une situation spéciale.

Les articles modifiés par l'amendement Lerolle sont adoptés, ainsi que l'ensemble du projet.

*Le vote des femmes*

La séance est reprise à 18 h.

La suite de la discussion sur la crise de la pêche maritime est renvoyée à une séance ultérieure.

La Chambre est saisie d'une demande de discussion immédiate de la proposition de loi de M. Farnet, tendant à accorder le droit de vote et l'éligibilité des femmes aux élections municipales.

Cinquante signataires ayant répondu à l'appel de leur nom, la discussion immédiate est ordonnée.

M. Farnet rappelle que la Fédération nationale des Anciens combattants s'est prononcée pour le vote des femmes. L'Union des maires de France en a fait autant. Enfin, à la Commission de la réforme de l'Etat, le rapport de M. Gentdecerfer est favorable au vote des femmes. L'orateur demande à la hambre de prendre une décision puisque la Commission du suffrage universel n'a pas encore déposé son rapport.

M. Barety, président de la Commission du suffrage universel déclare qu'il n'interviendra pas sur le fond, la Commission n'ayant pu encore statuer. L'orateur ajoute que si la Chambre décide la discussion immédiate elle s'instaurera sans aucun rapport.

M. Scapini déclare que la Chambre doit exprimer son opinion au Sénat en accordant le droit de vote et d'éligibilité. (Ap. nomb. bancs).

M. Arnould déclare qu'il soutiendra un amendement en faveur du suffrage familial.

M. Bamotte se déclare partisan, comme ses amis, du vote des femmes.

M. Frossard fait remarquer qu'aujourd'hui, il ne peut s'agir d'accorder le droit de vote aux femmes que pour les élections de 1941. En effet, même si le Sénat vote la proposition, la semaine prochaine, trois semaines seulement sépareraient le vote de la proposition de l'inscription sur les listes et cette inscription de toutes les femmes sur les listes électorales, serait impossible, c'est pourquoi les socialistes ne voteront pas la discussion d'une proposition sans portée pratique.

M. Chauvin, radical-socialiste, parlant en son nom personnel, demande qu'une vaste discussion s'établisse. La Chambre est appelée à émettre seulement un vote de principe, à accomplir un geste symbolique.

M. Candace parle en faveur du vote des femmes au nom des représentants des vieilles colonies.

La clôture est prononcée, la demande de discussion immédiate est mise aux voix. Le scrutin a lieu dans une vive agitation, il faut l'objet d'un pointage.

La séance est suspendue de 18 h. 50 à 19 h. 20.

Le Président fait connaître que la discussion immédiate de la proposition Fayet est ordonnée par 305 voix contre 236.

M. Blaisot, président, fait savoir que la Commission du suffrage universel demande le renvoi à mardi matin.

M. Frossard demande que la discussion soit engagée immédiatement, et un scrutin public sur cette demande de discussion. Le Président met aux voix la date la plus éloignée, c'est-à-dire mardi matin.

Le scrutin est ouvert. Il donne lieu à pointage.

Parlant dans la discussion générale, M. Bracke (socialiste, Nord) déclare qu'il a été de ceux qui avaient signé la demande d'discussion immédiate, mais il est de ceux qui ont voté contre par discipline de parti. (Appl. extr.-g.). Il dépose un contre-projet ainsi conçu :

« Toutes les dispositions législatives fixant les conditions dans lesquelles sont assurés et s'exercent les droits de suffrage, ainsi que l'éligibilité, qui en résulte dans toutes les élections aux assemblées délibérantes, sont et restent applicables aux deux sexes. (Appl. nombr. bancs).

La Chambre, par 459 voix contre 127, adopte le contre-projet de M. Bracke.

Après diverses interventions, le renvoi du projet à la Commission est ordonné.

Séance levée à 20 h. 45. Séance mardi à 9 h. 30 et 16 h.

## Une trentaine de corps d'officiers et soldats français sont retrouvés sur l'ancien front d'Artois, au « Cabaret rouge »

L'Etat-civil militaire a terminé ses travaux d'exhumation de 800 Allemands tués au début de la guerre sur le front d'Artois. De nouvelles fouilles ont été reprises. On a retrouvé près du Cabaret Rouge, les corps d'une trentaine d'officiers et soldats français. Les corps ont été identifiés.

# Dernière Heure

## Des étudiants flamingants provoquent des incidents à l'Université de Gand

Bruxelles, 1er mars. — Des incidents se seraient produits à l'Université de Gand, au moment où le professeur William allait donner son cours facultatif de sociologie en langue française. A ce moment, une quarantaine d'étudiants flamingants extrémistes auraient fait irruption dans la salle de cours et l'un d'eux aurait dit à haute voix : « Nous venons ici, non pour manifester contre vous, mais contre le régime institué par le gouvernement ».

Le professeur William a exhorté les étudiants au calme et les a priés de s'en aller. Après la leçon, il se serait produit quelques algarades entre les étudiants flamingants et ceux qui avaient suivi la conférence en langue française.

## Un ingénieur anglais fabriquerait du pétrole avec des schistes argileux

Londres, 1er mars. — Un ingénieur chimiste anglais vient de mettre au point un appareil lui permettant de tirer de tous les schistes argileux des quantités de pétrole, telles que le prix de revient en serait de beaucoup inférieur à celui importé. « Le procédé est purement physique, a déclaré l'ingénieur à un rédacteur de l'agence Havas. Les schistes employés ne sont tous transformés en liquides distillables à une certaine température fixe, qui ne dépasse jamais 3.000° centigrade. La distillation se poursuit alors par les voies ordinaires. »

## *Dernières Nouvelles Sportives*

FOOTBALL-ASSOCIATION

### DANS LE CHAMPIONNAT de FRANCE PROFESSIONNEL 2ème DIVISION

La Commission du Championnat de France professionnels a été amenée à envisager un remaniement dans le calendrier primitivement établi en ce qui concerne la division interrégionale (2e division). Le match entre l'A.S. Villeurbanne et le Football Club de Rouen, qui devait se dérouler le 3 mars, a été remis au 10 mars, en raison de ce que le Football Club de Rouen dispute, le 3 mars un match de Coupe de France.

D'autre part, le 17 mars, jour du match France-Allemagne, se dérouleront les matches suivants : U.S. Valenciennes contre Football Club de Rouen, U.S. Tourcoing contre Football Club de Metz.

BOXE

### VILDA JACKS BAT TUNERO

Paris, 1er mars. — Ce soir, à la salle Wagramm : En 10 rounds de 3' : Vilda Jaks, champion de Tchécoslovaquie, bat Kid Tunéro aux points.

Bouquillon III et Sola font match nul. Feillion bat Gourlain aux points. Tournois bat Tournel, arrêt de l'arbitre au 2e round ; Denyl bat Parmentier aux points; Morin bat Virubal aux points.

### DUPUIS ET HUGUENIN FONT MATCH NUL

Pour le dernier combat de la soirée, l'ex-champion de France, Maurice Huguenin et Dupuis ont fait match nul en 10 reprises. Le combat a été ardemment disputé de bout en bout, mais néanmoins, cette décision semble avoir favorisé Huguenin.

## Renseignements commerciaux

*COTONS*

LIVERPOOL, 1er mars.

Importations, 10.000 (Américains) baisse 5; Fréthan, baisse 3; Egyptiens, baisse 1-2.

| | New-Orléans | | New-York | |
|---|---|---|---|---|
| Termes | Préc. | Jour | Préc. | Jour |
| Disponible ... | 12.68 | 12.70 | 12.55 | 12.60 |
| Mars ..... | 12.31 | 12.40 | 12.29 | 12.37 |
| Avril ..... | — | — | 12.34 | 12.42 |
| Mai ..... | 12.42 | 12.50 | 12.40 | 12.48 |
| Juin ..... | — | — | 12.44 | 12.50 |
| Juillet ..... | 12.49 | 12.56 | 12.49 | 12.54 |
| Août ..... | — | — | 12.44 | 12.52 |
| Septembre ... | — | — | 12.43 | 12.50 |
| Octobre ..... | 12.40 | 12.50 | 12.40 | 12.48 |
| Novembre ... | — | — | 12.43 | 12.51 |
| Décembre ... | 12.47 | 12.56 | 12.47 | 12.55 |
| Janvier ..... | 12.51 | 12.62 | 12.49 | 12.59 |
| Février ..... | — | — | — | — |

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 3.000; aux ports du Golfe, 7.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 3.000; Japon et Chine, 2.000.

*CHANGES A L'ETRANGER*

Londres : Sur Paris, 73.79; sur Bruxelles, 205.30; Esc. hors banque, 6 9/16; 6 8/8; Prêt à court terme, 0 1/4.

New-York : Sur Paris, 6.63 1/2; sur Londres, Cab. transf., 4.83; sur Bruxelles, 23.46.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 309; A terme : Sur mars, 303; mai, 309; juillet, 315; septembre, 321; décembre, 327; janvier, 318. — Ventes, 14.000 tonnes.

## Encore une avalanche près du Mont-Rond

*DEUX GARDES FORESTIERS MANQUENT A L'APPEL*

Dans l'après-midi de jeudi et toujours en Maurienne, une troisième avalanche s'est produite près du mont Rond, au-dessus de Charmaix.

Depuis Sappey, après les avalanches, en inspectant l'horizon avec une longue-vue, on distingua sur la neige des traces de ski. La mairie de Modane, avisée, procéda aussitôt à l'appel des gardes forestiers.

Il y a deux manquants.

Cela porterait à neuf le bilan des victimes de la journée.

## La recherche des corps des soldats ensevelis par une avalanche dans les Alpes

Saint-Jean de Maurienne, 1er mars. — Vendredi matin, à 7 h., deux caravanes étaient parties de Lanslebourg avec le général Doze, pour se rendre sur les lieux de l'accident. Elles avaient une étape de 5 h. 1/2 à 6 heures de marche à accomplir. La neige tombait en tourmente et une couche de près de 40 cm. de neige s'était formée pendant la nuit.

Une deuxième avalanche très importante menaçant de se détacher, le général Doze a ordonné aux caravanes de faire demi-tour. Il se propose de faire tirer des coups de canon dans la neige pour provoquer le départ de cette avalanche. Si on n'y parvenait pas, les recherches seraient momentanément abandonnées jusqu'à ce que tout danger soit écarté pour les sauveteurs. Les caravanes étaient composées de 100 hommes du troupe du 16e chasseurs et du 5e d'infanterie, ainsi que d'une cinquantaine d'hommes des communes de Lanslebourg et Termignon.

## La Sûreté nationale

Le Journal Officiel publiera samedi un décret portant réorganisation des services de la Sûreté nationale.

# Une information pour banqueroute est ouverte contre un entrepreneur de menuiserie de Lille

## Un bailleur de fonds, qui aurait engagé deux millions dans cette affaire, a disparu

Sous ce titre : « Une affaire financière en perspective », nous avons signalé jeudi qu'une instruction judiciaire était ouverte par le Parquet de Lille, à propos de la défaillance d'une entreprise lilloise de menuiserie.

Voici quelques précisions sur cette affaire, qui est appelée à avoir un certain retentissement à Lille, où les personnes qu'elle met en cause sont très connues!

*Une situation difficile*

L'entreprise de menuiserie dont il s'agit est la Maison Averbeke, 108, boulevard Victor-Hugo, à Lille. Dans sa période de prospérité, elle effectuait de très importants travaux pour l'administration municipale et les hospices de la ville. Mais comme ces administrations ont pour habitude de ne régler leurs fournisseurs que cinq ou six mois après l'exécution des marchés qu'elles passent, l'entreprise Averbeke se trouve un jour à court de disponibilités pour assurer la bonne marche de ses affaires.

Elle fit alors appel à un bailleur de fonds, qui la sortit momentanément d'embarras et à qui échut la charge de tenir la comptabilité.

Mais plus tard, prétextant que sa comptabilité n'était plus entre ses mains et qu'il ignorait tout de la situation de son entreprise, M. Averbeke déposa son bilan.

Au premier examen, cette situation ne parut pas déficitaire et le bénéfice de la liquidation judiciaire fut accordé à l'entrepreneur. Par la suite, le 26 janvier 1934, le Tribunal de Commerce fut de nouveau à examiner cette affaire. Il se prononça cette fois pour la faillite et nomma M. Mangez, syndic.

*Troublantes constatations*

Les recherches du syndic l'amenèrent à constater des faits troublants dans la gestion de l'entreprise, faits dont il fit état dans son rapport communiqué au Parquet. Après l'examen de ce rapport, le Parquet de Lille décida d'ouvrir une information pour banqueroute et l'affaire passa dans le cabinet de M. Perret, juge d'instruction.

Pour étayer cette inculpation, plusieurs griefs étaient retenus contre M. Averbeke :

1° Absence de comptabilité; 2° Production dans les comptes de l'entreprise de feuilles de paie établies au nom d'ouvriers ne travaillant plus pour le compte de M. Averbeke depuis longtemps; 3° Livraisons de meubles et fournitures à des particuliers à l'insu du liquidateur; 4° Disparition d'une certaine quantité de vin déposé au domicile de l'entrepreneur et figurant à l'actif.

*Etrange disparition*

D'autre part, l'examen de l'affaire révéla que le bailleur de fonds, un ancien inspecteur de l'Enregistrement établi agent d'affaires à Lille, avait produit une créance de 2.100.000 francs, chiffre que M. Averbeke trouve exagéré et conteste. Le désaccord entre le prêteur d'argent et l'entrepreneur ne porte pas seulement sur ce point.

Le premier, qui avait reçu une procuration générale pour toucher le montant des travaux effectués aux administrations de la ville et de l'hospice, se plaint, en effet, de n'avoir pu encaisser ces sommes, celles-ci ayant été perçues avant lui par l'entrepreneur aux guichets de ces mêmes administrations.

L'absence de pièces comptables n'a pas permis jusqu'ici à ceux qui ont étudié le dossier de cette banqueroute, de faire toute la lumière sur cette affaire qui, nous dit-on, réserverait encore quelques surprises. Leur tâche est encore rendue plus difficile du fait que le bailleur de fonds a quitté Lille depuis un mois et qu'on n'a aucune nouvelle de lui. Ses proches disent qu'il est en voyage, mais ne savent préciser l'endroit où il se trouve.

Quant au juge d'instruction, M. Perret, qui l'avait convoqué pour l'entendre à titre de témoin, il a dû se résigner, cette convocation étant restée sans effet, à le faire rechercher par la police.

## Une assemblée de l'Union des transporteurs de voyageurs

L'Union des transporteurs de voyageurs du Nord, du Pas-de-Calais et des Ardennes, a tenu vendredi après-midi, au Palais de la Bière, à Lille, son assemblée, sous la présidence de M. Arnout.

Il a été décidé que l'Union ne grouperait que les syndicats de la partie septentrionale de la France.

M. Arnout a traité ensuite de la modification à apporter à la coordination réalisée du rail et de la route, de manière à compenser le plus possible les sacrifices parfois trop lourds imposés à de petits transporteurs.

A propos du transport de colis de messageries, le président dit son désir de maintenir les bonnes relations de son groupement avec celui des messagers.

## Mort de Mgr Bares, évêque de Berlin

Berlin, 1er mars. — Mgr Bares, évêque de Berlin, est décédé, vendredi soir, à 23 h. 15, à la clinique Sainte-Hervige.


TAVERNE EXCELSIOR

14-16, rue Anatole-France et Passage du Centre (Tél. 531.41) LILLE

Siège de l'Olympique Lillois

Tous les résultats sportifs

Ses spécialités : Bières « EXCELSIOR », ses Vins fins. — Renommée pour son excellente cuisine.


# Roubaix

**Aujourd'hui, samedi 2 mars :**

Aujourd'hui : saint Simplice ; demain Quinquagésime.

Soleil : Lever, 6 h. 34; coucher, 17 h. 33.

Lune : Dernier quartier, du 26; nouvelle le 5.

Prévisions météorologiques pour la journée du 2 mars (Région Nord) : Ciel couvert avec pluies devenant très nuageux avec averses de pluie, suivies d'éclaircies; vent du secteur Sud-Ouest modéré passant à Nord-Ouest assez fort et irrégulier; température sans grand changement.

Caisse d'Epargne : de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 52, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour adultes

Dispensaire d'hygiène sociale du Pontet, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes

Bains Municipaux : Piscine et Baignoires : de 9 h. à 11 h. 30 et de 13 h. à 20 h.

### LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'HARMONIE DU MOULIN : M. EMILE ROUSSEAU

Au cours de la dernière répétition de l'Harmonie du Moulin, le président a présenté aux musiciens, le nouveau directeur, M. Emile Rousseau, très honorablement connu et apprécié dans le monde musical de notre ville, où il fit maintes fois preuve de ses hautes capacités artistiques. Aussi, ce fut avec joie que les musiciens accueillirent leur nouveau directeur.

(Photo Clément).

M. EMILE ROUSSEAU

M. Emile Rousseau est titulaire de trois premiers prix du Conservatoire de musique de Roubaix : solfège, cornet à pistons et trompette d'harmonie. Il est aussi lauréat du Conservatoire de Musique de Paris, membre de l'orchestre du Grand-Théâtre. Il fut soliste dans la musique du 104e R. I. à Paris, où il fit son congé.

Pendant un certain temps, il dirigea l'importante Harmonie Royale d'Hérouxel et est actuellement directeur du réputé Groupe Lyrique de Roubaix.

Nous sommes convaincus que M. Rousseau mettra tout son talent au service de l'Harmonie du Moulin et qu'il la conduira rapidement vers la prospérité.

LATTERIE DES MALLES, 51, rue Pierre-Motte. — Beurre demi-sel, 6.70; normand, 7.50; Isigny, 7.70; Gournetais, 8.70; Avesnes, 8.70; Doux-Bèvres extra, 8.70 le demi-kilo. Gros œufs frais : 0.40. 26579

### « L'AVARE » A L'INSTITUTION NOTRE-DAME DES VICTOIRES

C'est un véritable régal théâtral et artistique que donneront hier soir, en la salle du Théâtre-Clair, les élèves et anciens élèves du Collège N.-D. des Victoires, devant une assistance très nombreuse et très choisie.

Le programme comportait la représentation de la célèbre comédie de Molière « L'Avare », qu'accompagnaient des morceaux de musique de l'époque parfaitement rendus par les artistes de l'orchestre dirigé par M. Henri Peers.

Le comédie elle-même fut jouée selon la meilleure tradition par cette troupe de jeunes acteurs amateurs, chez qui l'on s'étonna de trouver une aussi juste intelligence du texte, un sentiment du geste et une mimique et surtout ce brio qui, parfois, seul, permet d'aller rendre au chef-d'œuvre de Molière toute sa valeur. Loin d'être écrasé par l'importance du rôle, M. Michel Robiches a su camper un Harpagon entièrement possédé par son vice et dont les accents, les gestes aussi bien que toute la personne, réalisent le type immortel de l'Avare. Autour de lui Jacques Talpaert, dans le rôle de « Cléanthe », a su réunir les qualités de jeune premier amoureux et du jeune marquis dépensier, en conflit violent avec son père ; C. Chatteleyn tint parfaitement le rôle délicat de « Valère », le pseudo-intendant ; P. Delannoy, dans le rôle d'« Elise », Yves Sartorius, dans celui de Mariane, ont très bien imité la grâce des jeunes ingénues. L. Lestienne (Rosine), G. Cau (Maître Jacques), H. Lepoutre (La Flèche), J. Simon (Le Commissaire), M. Mannaert (Maître Simon), A. Thibaut (Anselme), furent dans leur rôle d'excellents interprètes, car la distribution ne présentait pas de faiblesse.

A l'entr'acte, M. l'abbé Fabre, supérieur du Collège, après avoir rappelé que ces représentations théâtrales continuaient une tradition chère à toutes les maisons d'éducation, et que l'on trouve déjà établie dès Montaigne, félicita les acteurs et en particulier MM. Robiches et Talpaert, anciens élèves, de leur dévouement et de leur jeu si sincères, sans oublier M. l'abbé Clarisse, qui les a si bien préparés. Puis, il remercia les musiciens et en particulier leur maître si sympathique, M. Henri Peers qui, avec la même jeunesse dirigeait en ce jour sa soixantième exécution. Il remercia également les personnalités présentes et les nombreux parents et amis qui étaient venus encourager les jeunes acteurs et manifester leur sympathie au Collège. Enfin, il les invita à faire l'honneur au buffet organisé au profit de la Conférence Saint-Vincent de Paul et que des dames de la ville, avec leur amabilité et obligeance coutumières, avaient accepté de diriger.


CHACUN DOIT SAVOIR que le THÉ DES PERSANS est laxatif, antibilieux, dépuratif. (Pharmacies : 4 francs). 265346


### UNE CONFÉRENCE DE Mgr RÉGENT A SAINT-ANTOINE

Le lundi 4 mars, à 20 heures aura lieu dans la salle de la rue de Remiremont, une conférence à laquelle sont invités tous les paroissiens. Mgr Régent traitera le sujet suivant : « En caravane à travers les splendeurs de l'Italie ». Cette réunion se terminera par le tirage de la tombola.

La F.N.C. qui organise cette soirée, espère que tous ceux qui pourront se rendre libres répondront à son appel.


« JEAN-BART » double la durée des chaussures. 265346


### UNE CONFÉRENCE SUR LES ANTILLES A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Le lundi 4 mars, à 20 h. 30, dans le local habituel, l'amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles, sera donnée une conférence sur « Les Antilles », par Mlle Marthe Ouillé, docteur ès lettres, titulaire d'une médaille d'or de la Société de Géographie de Paris. Ce n'est pas la première fois que Mlle Ouillé vient à Roubaix; à deux reprises déjà nous l'avons entendue et elle a laissé le meilleur souvenir.

Ce n'est point du reste dans des conditions banales que voyage notre globe-trotter; elle a fait des croisières en Méditerranée à bord d'un petit voilier dont, avec trois autres jeunes filles, elle composait l'équipage. Au surplus, le sujet que traitera Mlle Marthe Ouillé, qu'accompagnent de projections inédites, sera par lui-même fort intéressant; il faut s'attendre à un nombreux auditoire et à un grand succès.

Comme de coutume, la première partie de l'amphithéâtre est exclusivement réservée aux membres de la société et à leurs familles habitant sous le même toit. Les inscriptions sont toujours reçues au secrétariat, 40, rue du Général-Duval.

### UNE AUDITION DES « COSAQUES DU DON » A NOTRE-DAME

Nous rappelons que c'est dimanche 3 mars, qu'aura lieu en l'église Notre-Dame pendant la messe de 11 h. 30, l'unique audition du célèbre chœur des « Cosaques du Don Platoff » sous la direction du maître Nicolas Kastrakof.

Le programme de cette audition est composé notamment du « Pater » de Chorosnitsky, du « Tantum Ergo » de Bortniansky, et de diverses autres œuvres. L'entrée de l'église étant libre, il ne sera retenu ni payé aucune place.

On recommande à la générosité des fidèles, la quête qui sera faite au cours de la cérémonie.


POUR FAIRE PLACE aux NOUVEAUTÉS, modèles de printemps, DOUCAUVERECKE solde actuellement toutes ses fins de séries. — Prix intéressants. 26544


### LA RÉUNION GÉNÉRALE DU CERCLE POLYGLOTTE

Le Cercle Polyglotte roubaisien n'est réuni vendredi soir, au Cercle de l'Industrie, en assemblée générale annuelle.

M. Schwartz le président, ayant à ses côtés les membres du bureau. En ouvrant la séance, le président remercie tout particulièrement M. Scherpereel de son dévouement à la bonne marche du Cercle, dont il est le cheville ouvrière.

Le secrétaire, M. Couvreur, fit ensuite un remarquable rapport dans lequel il passa en revue les principaux événements de l'année écoulée.

Il souligna l'amabilité de M. le Consul d'Espagne à Lille qui, grâce aux démarches de M. Gomez, chef de la Section espagnole du Cercle, mit à la disposition des membres des documents et des séries de vues inédites sur l'Espagne.

La situation financière fut exposée par M. Lereiller, le trésorier. En déplorant que cet exposé accuse un déficit, M. Lereiller fit appel aux membres du Cercle Polyglotte pour qu'ils recrutent des membres actifs et des membres honoraires. C'est là, semble-t-il, le seul moyen d'améliorer la situation.

L'assemblée a ensuite renouvelé en partie le comité.

MM. C. Schwartz, F. Couvreur, O. Levrugle, F. Lereiller, R. Capette, L. Castel, P. Lacombles, J. Vandewiele furent élus ou réélus.

La Commission se réunira lundi prochain 4 mars, pour former son bureau.

### UN INCENDIE FAIT 60.000 FRANCS DE DÉGATS DANS UN GARAGE, RUE DE TOURCOING

Un incendie s'est déclaré au cours de la nuit de jeudi à vendredi dans un garage de la rue de Tourcoing, 70, le garage Castelain.

Ce sont des employés de la Compagnie du gaz qui virent sortir par la toiture vitrée du garage, la fumée révélatrice. Ils s'empressèrent aussitôt de réveiller Mme Castelain et d'avertir les pompiers.

Ceux-ci arrivèrent aussitôt sur les lieux et mirent une lance en batterie. Une voiture d'un client du garage était en flammes. On ne put que préserver les voitures voisines, de l'extension. Les pompiers n'eurent pas de peine à éteindre le fléau, mais ne purent empêcher deux voitures d'être fortement endommagées.

La toiture du garage a aussi subi quelques dégâts. Les dommages causés à la verrière et aux deux voitures, ajoutés à la voiture complètement détruite, s'élèvent à 60.000 fr. environ.

On croit que l'incendie est dû à un court-circuit qui s'est produit dans la voiture sinistrée.

### A l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Saint-Louis

A l'occasion des 40 heures, une Heure Sainte aura lieu en la chapelle de l'Institution, le dimanche 3 mars, de 11 à 12 h. Les anciens sont cordialement invités à y assister.

### La soirée de l'Institut Sévigné

C'est ce soir samedi 2 mars, qu'aura lieu au Foyer des Mutilés, 8, rue de l'Espérance, à Roubaix, le deuxième bal de soirée des anciennes élèves de l'Institut Sévigné. Pour assurer le succès de cette fête, le comité s'est assuré le concours d'un jazz bien connu et une distribution de cotillons aura lieu au cours de la soirée. L'entrée est de 2 fr. pour les amicalistes en règle avec la trésorerie et de 5 fr. pour les personnes étrangères à l'amicale. (Vestiaire gratuit).

### A la Société des Médaillés Anciens Coloniaux français et belges

La réunion mensuelle aura lieu dimanche 3 mars, à 10 h. 30, au siège, Café Victor-Beaucampe, place Sainte-Elizabeth. M. Henri Vandaele, vice-président d'honneur, fera une conférence sur « le péril allemand et comment y remédier ».

### Aux Prévoyants de l'Avenir

Dimanche 3 mars, à 10 h., au Café Pandore, 26, rue Pauvrée, aura lieu l'assemblée générale extraordinaire. Recette mensuelle.

### Au Comité officiel des fêtes du Fromeny, Maclanlerie et Luxembourg

Réuni mercredi à 19 h. 30 en vue des grandes festivités de la Pentecôte, le Comité a attribué à chacun de ses membres les fonctions suivantes : président actif, M. Albert Plouvier; vice-présidents, MM. Duez, Adolphe Boucher et Julien Jacquemi; secrétaire, M. Legrand; trésorier général, M. Jules Vandemeulebrouck; trésorier adjoint, M. Auguste Samyn; commissaire général, M. Delecluse.

L'élaboration du programme des fêtes se poursuit activement, et déjà on peut prévoir pour la Pentecôte un grand succès. Le Comité s'est assuré la participation de plusieurs grandes sociétés carnavalesques, et le public qui se rendra dans ce beau quartier pour assister aux fêtes, est assuré de s'y voir dérouler un magnifique cortège.

### Déplacement du bureau de chômage

Avis aux chômeurs. — Les chômeurs sont informés qu'à partir du lundi 4 mars 1935, le bureau central du Fonds municipal de chômage, situé actuellement 57, rue Marie-Buisine, sera transféré rue Nain, 56 et rue de l'Ermitage.

Comme précédemment, l'entrée du Service se fera par la rue de l'Ermitage.

### Un étranger se pend dans un grenier

Etonnés de ne pas voir leur voisin, des locataires de l'immeuble portant le n° 141 de la rue Henri-Regnault, en informaient la police. M. Morlet, commissaire de police du 3e arrondissement, se rendit rue Henri-Regnault et le trouva pendu dans le grenier. Il s'agissait de M. Franz Mertl, 23 ans, apprêteur, de nationalité tchécoslovaque.

De l'enquête effectuée aussitôt, M. Morlet a conclu à un suicide.

SCOLES DE PERFECTIONNEMENT DES R.O.R. — Congrès de Valenciennes. — Le Congrès régional aura lieu en cette ville, les 6 et 7 avril 1935. Le programme détaillé en sera publié prochainement.

Ecole de perfectionnement d'Infanterie. — Revoir le chef de section : samedi 2 mars, à 14 h. — Salle-Vert.

Ecole de perfectionnement du Génie. — Dimanche 3 mars, 9 h., Salle-Vert.

FÉDÉRAT